

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE

Séance du 22 mai 2017 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

### Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Philippe BOLMONT  
Françoise LAPICQUE  
Jean-Claude LIEBON

Christophe PORTE  
Bernard SIMONIN  
Corinne STOFFEL

Dominique THIRION

### Excusés :

Jean-Emmanuel LEGRY

Michel MARTIN

### Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services  
Pierre LEGENDRE, Conseiller Technique Sportif  
Guillaume SIMONIN, Conseiller Technique Sportif

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Pierre BLANCHARD, ouvre la séance à 18h45 en souhaitant la bienvenue aux participants, et précise que l'ordre du jour doit permettre une fin de réunion au plus tard à 21h30.

### **POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)**

- Le Président revient sur l'organisation des Championnats de France Corps, compétition pour laquelle il s'interroge. En effet, alors qu'il était prévu 190 inscrits, seulement 110 compétiteurs étaient présents. Il a adressé un courrier au Président Fédéral exposant le déroulé de l'épreuve, les dysfonctionnements, et demandant une rétrocession des droits fédéraux.
- Pierre BLANCHARD fait aussi part d'une lettre de Claudie Larcher concernant notamment la tarification proposée par la CRA. Il a demandé à Corinne STOFFEL de faire la réponse en concertation avec Yohan DECLOMESNIL, le Président de la CRA.
- Concernant les incidents entre les 2 clubs vosgiens d'Anould et Thaon-Cheniménil en départementale 2, le Président informe que le dossier d'instruction est clos et que l'Instance Régionale de Discipline devrait se réunir prochainement.
- Il informe du courrier reçu du DTN Pascal BERREST concernant la convention FFFT – Ligue du Grand Est pour la prestation de services effectuée sur le Pôle France de Nancy par Benjamin GENIN, et des discussions avec le DTN pour son prolongement d'une saison.

- Pour finir, il indique qu'en tant que Coordonnateur de la Zone 5, il a invité le Président de la FFTT et le DTN à participer au colloque de Zone qui aura lieu lors des Euro Mini'Champs fin août. Tous les deux se sont excusés, Christian PALIERNE souhaitant notamment que ce colloque s'appelle "Colloque Interrégional Grand Est Bourgogne Franche Comté" et non pas "Colloque de Zone". Le Bureau de Ligue ne voit pas les raisons d'une telle demande, les Zones étant toujours opérationnelles et inscrites dans les textes fédéraux.

## **POINT 2 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES**

Les deux Vice-Présidents Délégués étant excusés pour raisons professionnelles, le DGS Vincent BLANCHARD précise qu'Emmanuel LEGRY a travaillé sur les publications. L'annuaire de la LGETT devrait être réalisé pour la mi-juillet, sous format papier et informatique. Il prendra l'attache de Silvia DA SILVA des services régionaux à son retour de congés maternité début juin.

Toutes les manifestations auxquelles la LGETT s'était portée candidate avec les clubs nous ont été attribuées, à savoir, les Euros Mini Champs à Schiltigheim, les Internationaux de France Jeunes à Metz, les Championnats de France des Régions à Pont-à-Mousson et la Finale Nationale du Championnat de France par Equipes à Vittel. A noter que la Ligue sera également co-organisatrice des Internationaux Jeunes du Grand Est à Pont-à-Mousson.

## **POINT 3 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION**

### **3.1- LABELS FFTT (Philippe BOLMONT)**

Philippe BOLMONT propose que nous ayons un référent soit par territoire, soit par département. Le Bureau de Ligue se prononce pour un référent par département, cette proximité étant plus efficace pour juger de la validité de la demande et aider à l'instruction. Le suivi général des labels se fera néanmoins sous la responsabilité de Philippe BOLMONT, avec l'aide de Pierre LEGENDRE.

Philippe BOLMONT préconise qu'à partir du label de bronze, la LGETT soit maitresse d'œuvre pour l'organisation d'une manifestation de remise du label.

### **3.2- CONFERENCES DEVELOPPEMENT (Philippe BOLMONT)**

Philippe BOLMONT annonce que la Conférence Développement « Osons le Ping » qui était prévue à Strasbourg est reportée au 13 juin.

Elle a par contre été organisée dans l'Aube le 19 mai, avec le comité directeur départemental et la présence de 9 clubs sur les 15 du comité. Philippe BOLMONT et Pierre LEGENDRE se disent satisfaits d'être arrivés au moment où le Comité Directeur abordait les questions du développement dans l'Aube. Cela leur a permis de constater que le département travaillait dans le bon sens, avec la mise en place des clubs satellites et des clubs parrains.

Pierre LEGENDRE se félicite que Christophe DO, salarié du comité, ait suivi la formation concernant le Ping Santé, ouvrant ainsi des perspectives dans l'Aube. De même en ce qui concerne la proposition de mise en place de la formation continue des encadrants. Enfin, tous les deux rappelaient le constat fait des bonnes relations entretenues par le Comité Départemental avec la presse locale.

Une prochaine conférence est prévue le 23 juin dans les Ardennes, et une version "allégée" se fera lors de l'Assemblée Générale du comité de la Marne en septembre.

### **3.3- VISITE DANS LA MARNE (Pierre LEGENDRE)**

Pierre LEGENDRE fait part de sa visite dans la Marne, où il a rencontré le Président et les salariés du comité, ainsi que les salariés du club de Châlons et ses principaux dirigeants. Cette rencontre a été axée prioritairement sur le développement.

### **3.4- PROJET « PING A L'ECOLE » (Philippe BOLMONT)**

Philippe BOLMONT rappelle que le but de cette action de développement est de proposer aux enseignants un kit d'enseignement comprenant :

- ✓ une formation initiale ;
- ✓ un catalogue de séances vidéo prêtes à l'emploi ;
- ✓ un dvd éventuellement ;
- ✓ des séances animées avec un cadre technique.

Il est souhaitable que ces actions soient faites à proximité d'un club existant, cela permettant ainsi un suivi des enfants participants à cette action en milieu scolaire.

Le pilotage du projet a été confié à Adeline LENGERT, membre du Conseil de Ligue en charge des liaisons avec le sport scolaire.

### **3.5- DIVERS (Philippe BOLMONT)**

Le Vice-Président Philippe BOLMONT confirme qu'en ce qui concerne le Projet Associatif Global, une version allégée sera présentée lors du prochain Conseil de Ligue le 30 juin.

Pierre LEGENDRE annonce l'étude actuelle sur la mise en place d'un "Winter Ping", sur les mêmes bases que le "Summer Ping". Il pourrait se tenir en mars 2018 à la Bresse, le nombre de participants devant être d'une vingtaine maximum.

Concernant le "Summer Ping", il y a déjà à l'heure actuelle plus d'une vingtaine d'inscrits.

## **POINT 4 - FINANCES ET PARTENARIAT**

### **4.1- TARIFS COMPLEMENTAIRES 2017/2018 (Christophe PORTE)**

Le Vice-Président en charges des Finances et des Partenariats, Christophe PORTE, présente les tarifs complémentaires et tarifs administratifs réfléchis pour la saison prochaine, concernant les frais d'engagement aux épreuves individuelles et les pénalités financières. Ces propositions reçoivent l'assentiment des membres du Bureau de la Ligue, et seront présentées lors du Conseil de Ligue du 30 juin pour adoption.

### **4.2- POINT FINANCIER (Dominique THIRION)**

Le Trésorier Général Dominique THIRION fait le point sur la mise à niveau de la comptabilité de la LGETT.

Pour l'ex-Alsace, toutes les opérations ont été saisies jusqu'au mois de Septembre. Pour l'ex-Champagne-Ardenne, si Gérard CHERET fourni tous les documents demandés, il est plus difficile de récupérer les informations auprès de Didier LINCK, l'ancien trésorier champenois.

En ce qui concerne la situation des clubs, 18% d'entre eux ont un avoir vis-à-vis de la LGETT et 37% ont un solde nul. Tous les clubs champardennais ont récupéré leur caution.

La LGETT est dans une situation financière juste, et nous risquons d'être obligés de faire appel aux fonds de réserve.

Le Bureau de Ligue approuve le choix fait de ne pas donner la possibilité aux clubs de faire leur réaffiliation via SPID Monclub, les dossiers devant être envoyés d'ici une quinzaine de jours. La réaffiliation ne pourra être effective que si le solde du club vis-à-vis de la Ligue est nul.

## **POINT 5 - GESTION DE L'ACTIVITE (Corinne STOFFEL)**

La Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, Corinne STOFFEL, précise que la Commission Sportive Régionale s'est réunie la semaine dernière le 15 mai, et que la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation a tenu sa première réunion le 17 mai.

### **5.1- COMMISSION SPORTIVE (Françoise LAPICQUE)**

En premier lieu, Françoise LAPICQUE indique que la Commission Sportive Régionale du 15 mai a validé les résultats et les classements des différentes championnats régionaux 2016-2017 phase 2, ainsi que les propositions de montées et descentes faites par les anciennes CSR. Pour la phase 1 de la prochaine saison, la CSR maintient de ne faire que des poules de 8 équipes pour tous les niveaux régionaux.

Ensuite, Françoise LAPICQUE présente les règlements sportifs pour le championnat par équipes de la saison 2017-2018, qui font la synthèse des règlements des anciennes Ligues en les uniformisant.

Les études faites par Jean-Claude LIEBON, suite aux fichiers transmis par le service informatique fédéral, montrent une certaine disparité en ce qui concerne les points moyens à un même niveau régional entre les anciennes Ligues.

La Commission Sportive réfléchit actuellement avec ces données sur l'organisation du championnat par équipes pour la saison 2018-2019, l'objectif étant de tendre vers une répartition des équipes au mieux des niveaux sportifs, tout en gardant une proximité géographique.

Le Bureau de la Ligue demande à la CSR de poursuivre cette réflexion afin de faire une première présentation succincte des premières conclusions le 30 juin, lors du Conseil de Ligue.

Françoise LAPICQUE revient également sur l'autre axe de réflexion principal qu'est l'éventuelle gestion unique de l'ensemble du championnat.

L'avantage de cette proposition est de permettre un meilleur maillage basé sur la proximité, pour l'ensemble des clubs de la Ligue et quel que soit leur niveau.

Mais cela nécessite une réflexion sur la répartition financière, les engagements en championnat départemental étant logiquement perçus par les Comités Départementaux.

Sur ce point, le Président Pierre BLANCHARD insiste sur le fait que la gestion unique, et donc le transfert éventuel des engagements, ne devront pas se faire si les Comités Départementaux n'ont pas l'assurance d'avoir une rétrocession équivalente au montant des engagements actuels.

## **5.2- COMMISSION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (Bernard SIMONIN)**

En concertation avec Anthony SCREMIN, Président de la CREF, Bernard SIMONIN fait un rapide retour sur leur réunion.

Concernant les formations, il rappelle que la CREF doit être l'entrée unique des formations et que le Président de la CREF est le seul correspondant vis-à-vis de la Commission Nationale.

Pour la saison 2017/2018, un plan de formation sera mis en place dans les domaines de l'arbitrage et de la technique.

Pour la branche dirigeants, des formations courtes pourront être mis en place au cas par cas, mais il convient de bien en étudier le contenu pour coller au mieux des attentes.

Au sujet de l'emploi, il y aura deux référents au sein de la CREF : Anthony SCREMIN et Bernard SIMONIN particulièrement chargé des questions liées à l'apprentissage.

Il poursuit ensuite sur le sujet de la formation BPJEPS TT, nouvelle formation dont la publication du décret devrait se faire entre mars et mai 2018.

Il propose que la Ligue se porte candidate pour l'organisation de cette formation en privilégiant notamment le dispositif de l'apprentissage, en partenariat avec FORM'AS, le CFA des métiers de l'animation et du sport du Grand Est, et le CREPS de Nancy.

Le Bureau de la Ligue souhaite avancer sur ce sujet d'importance pour la professionnalisation et le développement de nos structures, et mandate Bernard SIMONIN pour l'écriture d'un courrier à la Fédération allant en ce sens.

## **POINT 6 - PREPARATION DU CONSEIL DE LIGUE DU 30 JUIN (Jean-Claude LIEBON)**

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, propose un premier jet d'ordre du jour du prochain Conseil de Ligue, qui est discuté et validé par tous, sachant qu'un mail sera adressé aux présidents de commissions une quinzaine de jour avant, leur demandant de l'informer de leur souhait d'ajout éventuel de points à cet ordre du jour.

## **POINT 7 - INFORMATIONS DIRECTION GENERALE (Vincent BLANCHARD)**

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, rappelle que l'ensemble des services régionaux seront centralisés à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine, siège de la LGETT, à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain, et que ce sera le seul lieu de travail des salariés administratifs notamment.

Il fait ensuite un point sur les ressources humaines de la Ligue du Grand Est, annonçant l'envoi à la DIRECCTE pour accord de la convention de rupture conventionnelle signée avec Annick FONTAINE avec une date de fin de contrat prévue le 1<sup>er</sup> juillet.

Il complète en annonçant le retour de congés maternité de Silvia DA SILVA le 6 juin prochain, qui ne reprendra qu'à 80%.

Pour ces raisons, et aussi du fait de l'augmentation sensible de l'activité notamment comptable suite à la fusion, il propose que nous lancions un appel à candidature pour un poste de secrétaire-comptable au 1er septembre.

Concernant Caroline BURKHART, elle a pour l'instant annoncé qu'elle refusait ce changement de lieu de travail.

En ce qui concerne les locaux, la demande d'extension de surface pour la LGETT est en cours, mais actuellement la Maison Régionale des Sports est en pleine réflexion sur l'affectation des locaux aux différentes ligues.

Vincent BLANCHARD termine en souhaitant que soit envoyé rapidement un « Flash Infos » spécial LGETT aux clubs, précisant entre autres les échéances administratives et sportives à venir rapidement.

## **POINT 8 - INFORMATIONS CTS**

### **8.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)**

Guillaume SIMONIN fait une présentation commentée des différents documents synthétiques qui seront mis sur le futur site.

Il rappelle que l'objectif est que chacun puisse retrouver très rapidement les informations concernant aussi bien les stages, les modalités de sélections, les aides possibles et autres éléments de la commission technique.

### **8.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)**

Pierre LEGENDRE annonce qu'un observatoire des cadres formés va être mis en place. Il aura pour but de recenser l'ensemble des cadres techniques au niveau de la Ligue et de connaître les différentes formations suivies par ces derniers.

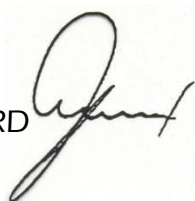
Il présente aussi le prévisionnel des formations pour la prochaine saison, ainsi que le projet pour la saison 2018-2019 et les suivantes, en fonction de la réforme du plan fédéral de formation des cadres techniques.

## **POINT 9 - DIVERS**

Bernard SIMONIN fait part de deux demandes faites par des structures distinctes de la LGETT au titre des Emplois-CNDS, pour la création de deux postes.

La séance est levée à 21h50.

Le Président  
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général  
Jean-Claude LIEBON

